



## Comité de pilotage du site Natura 2000 n°FR5300043 « GUISSÉNY »

26 avril 2016 - Guissény

### COMPTE-RENDU

**Date :** Mardi 26 Avril 2016 - **Heure :** 10h00 à 12h30 - **Lieu :** Salle communale, Guissény

#### Tour de table

Voir en page 7, les listes des [personnes présentes](#) et des [personnes excusées](#).

#### Discours introductif

- **Raphaël RAPIN**, Maire de Guissény et Président du Comité de Pilotage, introduit le comité de pilotage qui se réunit pour la première fois depuis avril 2013.
- **Nicolas LONCLE**, chargé de mission Natura 2000, indique l'ordre des présentations.

#### 1. Résumé des actions et faits notables pour le site Natura 2000 depuis le dernier COPIL (avril 2013) ( N. Loncle)

- **Nicolas LONCLE** présente une rétrospective par thème (gestion, suivi, évaluation, sensibilisation) depuis le dernier COPIL d'avril 2013. Un bref résumé de chaque partie de l'intervention est présenté ci-après, seuls les échanges lors de la réunion sont détaillés. La présentation complète est disponible en téléchargement sur le site <http://guisseny.n2000.fr> : [Présentation Mairie de Guissény - Actions et événements depuis 2013 et projets](#)

#### Rétrospective depuis le dernier COPIL (avril 2013)

##### Gestion des habitats et des espèces

- Contrats Natura 2000 : fauche de refus de pâturage / entretien par pâturage / mise en défens des dunes (localisation, quantification des actions, résultats, etc.)
- Mesures agro-environnementales et climatiques (nouveau PAEC et nouvelles mesures contractualisées sur le site et à sa périphérie)
- Travaux post-tempêtes : digue du polder / repositionnement escalier amovible / pose nouveaux escaliers / mise en défens et barrières d'ensablement
- Chantiers bénévoles (scolaires, habitants, associations, chantier international de jeunes) : entretien

platelage de la tourbière / réparation des radeaux à sternes / étrépage pour liparis / désensablement passerelle

- Actions autres en régie : suppression d'espèces invasives / fauche bords chemin / entretien fossés / désensablement clapets écluse / entretien digue

### **Évaluation des incidences**

- Manifestations sportives diverses
- Recherche scientifique (sondages géologiques)
- Goémon de rive et d'épave
- Ramassage algues vertes dans la lame d'eau

### **Suivi des habitats et des espèces**

- Espèces d'intérêt communautaire : situation plutôt favorable pour le liparis / situation incertaine pour l'Agrion de Mercure / urgence d'intervention pour le Damier de la succise / Vers une meilleure intégration des exigences du Phragmite aquatique / Une recolonisation en panne pour la loutre sur le site ? / Une exploitation apparemment régulière du site par le Phoque gris
- Espèces végétales invasives :: cartographie et plans d'intervention pour les griffes de sorcières et le Baccharis
- Pratiques humaines : comptages nationaux pêche à pied récréative
- Suivis oiseaux : Wetland / PRA Gravelot à collier interrompu / IPA Marais du Curnic
- Digue du Polder : mise en place d'un suivi précis en lien avec réglementation et épisodes tempétueux de l'hiver 2013-2014

### **Information et sensibilisation**

- Interventions auprès de scolaires
- Conférence salon de la randonnée (interrelations avec Natura 2000)
- Animations nature d'été
- Skeiz : le CEL et Natura 2000 au théâtre !

### **Veille à la cohérence des politiques publiques**

- Révision du PLU de Guissény
- Plan algues vertes et SAGE Bas-Léon
- Atteintes environnementales

### *Recolonisation du site par des Loutres d'Europe*

- **Jean-Noël BALLOT** (Bretagne Vivante) précise que la loutre d'Europe était présente en 2015, qu'un mâle de loutre peut couvrir un territoire de 16 km. Selon lui ,la dynamique de la loutre sur le site est favorable.

### *Disparition des herbiers de Ruppia maritima et état de la lagune (étang du Curnic)*

- Un participant s'interroge sur la lagune dont les herbiers de Ruppia maritime étaient signalées en voie de disparition, quelle est la situation présente ?

- **Nicolas LONCLE** précise que la disparition des herbiers à *Ruppia maritima* avait justifiée pour le Conservatoire botanique le déclassement de la lagune de son statut d'habitat d'intérêt communautaire prioritaire. *Ruppia maritima* demeurerait observée dans au moins un bassin non connecté directement à l'étang ; l'eutrophisation de la lagune est globalement fort et impacte probablement la présence de *Ruppia*.

- La digue laisse-t-elle passer l'eau de mer ?
- **Nicolas LONCLE** précise que le sable s'accumule parfois devant les clapets et parfois bloque leur fermeture complète permettant ainsi à des quantités d'eau de mer relativement importantes de pénétrer dans l'étang, ce qui est jugé favorable pour le milieu naturel et les objectifs de gestion. Océanopolis (de même que l'aquarium de Saint-Malo) effectue des prélèvements d'invertébrés fréquemment pour l'alimentation de certains animaux (hippocampes notamment). Après le changement des clapets en 2005, ils ont constaté que le nombre d'invertébrés avait diminué possiblement lié à une diminution de la salinité. Mais au bout de quelques années le niveau d'invertébrés prélevés typiques des lagunes s'est reconstitué, probablement grâce à une "efficacité" en baisse des clapets.
- Donc la baisse de la salinité pourrait être une cause de la disparition des herbiers de *Ruppia maritima* ?
- **Nicolas LONCLE** pense que c'est probablement un facteur.

### *Prédation, reproduction des sternes et anatidés sur l'étang*

- **André LALLONDER** (association de chasse sur le DPM du Finistère) demande si des actions sont menées contre les prédateurs des sternes ?
- **Nicolas LONCLE** répond qu'*a priori* les radeaux fonctionnent bien en limitant l'accès aux prédateurs et qu'il n'y a pas d'action en cours mais que l'évaluation de la prédation par les visons est inscrite au DOCOB.
- **Étienne BRAMOULLE** (Société de chasse de Guissény) signale qu'un seul vison d'Amérique a été observé en 2015.
- **Jean-Noël BALLOT** précise qu'aucune prédation n'a été observée depuis plusieurs années. Les sternes sont assez agressives ; il n'y a pas de constat de désertion de la colonie. Les radeaux sont efficaces.
- **André LALLONDER** interroge sur le niveau de reproduction des canards colvert.
- **Jean-Noël BALLOT** indique que les nichées visibles sont notées et comptées ; il y a succès de reproduction mais il est difficile à chiffrer.
- **Nicolas LONCLE** précise qu'il y a également plusieurs couples de Tadorne de Belon qui parviennent à se reproduire sur l'étang.

### *Autres observations avifaunistiques*

- **Jean-Noël BALLOT** signale une première bretonne à Guissény, l'hivernage d'une Grue cendrée entre le secteur de l'étang du pont puis sur la palud du Curnic. Il a par ailleurs observé les premières sternes au dessus de l'étang juste avant la réunion.
- **Nicolas LONCLE** signale une autre observation en 2015, la présence d'un mâle de Sarcelle d'été à une période de reproduction dans un secteur où l'espèce avait déjà été observée en période de reproduction.

## **2. Suivi morpho-sédimentaire des dunes de la Sècherie : bilan des événements de l'hiver 2016 (S. Suanez, UBO)**

---

- **Raphaël RAPIN** rappelle l'origine de ce suivi initié grâce à un contrat Nature de la région Bretagne et poursuivi sur les fonds propres de la mairie. Il rappelle que le suivi a permis de

mettre en place une gestion douce moins coûteuse, plus efficace et respectueuse des dynamiques naturelles. Il a également permis de diffuser ces connaissances auprès des habitants.

- **Serge SUANEZ** (Université de Bretagne Occidentale) fait un rappel des méthodes utilisées et des principaux résultats depuis 2004 et apporte des données plus détaillées sur les résultats de 2015 jusque avril 2016<sup>1</sup>. D'un point de vue méthode en plus des profils suivis, il présente les mesures hydrodynamiques (houle et niveau d'eau) obtenues grâce à un capteur fixé sur l'estran rocheux depuis 2012 (discontinu). Il permet de quantifier les hauteurs d'eau notamment le dernier épisode érosif, le 08 février 2016 (tempête Imagen). Cet érosion a provoqué un recul du front de dune mais sans toutefois revenir à la situation de début 2014. La tendance au ré-engraissement se poursuit avec des situations contrastées le long de la plage. Le bilan sédimentaire globale plage/dune depuis le début du suivi en 2004, montre un déficit à l'est du site (profils 1 à 4) vers le Curnic jusqu'à environ la cale d'An Ode Dreuz face à l'îlot d'Enez Du. A l'ouest du cordon, le bilan sédimentaire tend à l'équilibre (profil 5) et devient nettement excédentaire vers le Vougo (profil 6). Ces résultats semblent indiquer un transit sédimentaire du nord-est vers le sud-ouest qui serait à confirmer par des études de courantologie. Le déficit du secteur Est s'explique également par la digue d'Enez Kroazenn à l'est de laquelle s'accumule du sable.

La présentation complète est disponible en téléchargement sur le site <http://guisseny.n2000.fr> : [Présentation UBO - IUEM - Géomer- Suivi du cordon dunaire](#)

### *Ensemblements des clapets*

Suite à l'intervention de Serge SUANEZ, les échanges s'ouvrent tout d'abord sur la question de l'ensablement des clapets de l'écluse (désensablement mécanique environ toutes les quinze jours en fonction des marées par les services techniques) ; le secteur ne concerne pas le suivi réalisé par Serge SUANEZ mais est en lien avec les questions de transits sédimentaires en milieu marin.

- **Jean-Yves DENIEL** (ADDPM, AUPC) demande s'il ne faudrait pas prolonger l'épi par un enrochement pour limiter l'ensablement.

- **Raphaël RAPIN** indique que la mairie ne souhaite pas faire n'importe quoi pour les aménagements et que pour l'estuaire de l'écluse, il faut prendre le temps de ne pas se tromper. Des discussions sont en cours avec les services de l'État.

- **Étienne BRAMOULLE** demande en quelle année les aménagements ont été faits et modifiés et quand serait-ce envisageable de réaménager.

- **Raphaël RAPIN** souhaite qu'une solution pérenne soit trouvée et n'a pas d'éléments concrets pour le moment pour être assuré que le simple fait de modifier l'épi améliorera la situation en limitant l'ensablement des clapets. À l'heure actuelle, le sable retiré est déposé en pied de dune érodée à une centaine de mètres de l'écluse.

- **Étienne BRAMOULLE** demande si cela vaut le coup d'emmener ailleurs tout le sable déblayé à l'écluse.

- **Jean-Yves DENIEL** demande quand est-ce que l'enrochement à l'extrémité nord de la digue sera remplacée par un muret de pierres comme auparavant ?

---

1 Une réunion publique en novembre 2014 avait permis de faire un bilan de dix années de suivi et de faire un point sur les effets des tempêtes de l'hiver 2013-2014.

- **Isabelle GAY** (Conservatoire du Littoral) indique qu'il n'y a pas actuellement les moyens pour envisager la restauration d'un parement en pierres maçonnées.
- **Jean-Noël BALLOT** remarque que s'il y a de grosses tempêtes, colmater ne suffira pas à terme.
- **Raphaël RAPIN** précise que l'objectif n'est pas pour le moment de rendre la digue jolie mais bien qu'elle assure son rôle de protection des personnes et des biens.

### **3. Point sur l'évaluation du Document d'Objectifs : méthode d'évaluation des objectifs et des actions (N. Loncle)**

---

Ce point prévu initialement à l'ordre du jour n'a pas été traité (annonce en début de réunion). La DREAL Bretagne a mandaté le CEREMA (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) pour réaliser un travail sur l'évaluation des DOCOB en Bretagne. Il a donc été choisi de ne pas poursuivre pour le moment le travail d'évaluation pour ainsi bénéficier des réflexions et méthodes qui ressortiront de ce travail au niveau régional.

### **4. Contrats Natura 2000 : bilan régional ancienne contractualisation et présentation nouvelle programmation (2014-2020) (Stéphanie JOUVIN)**

---

- **Stéphanie JOUVIN** (DREAL Bretagne) présente un bilan chiffré des contrats Natura 2000 sur la précédente programmation. Avec le site des Monts d'Arrée, le site de Guissény est celui qui a engagé le plus de contrats sur la période : 13 contrats (8 % des contrats Natura 2000 au niveau régional) et pour un montant de près de 160 000 € (4 % de l'enveloppe régionale).

- **Stéphanie JOUVIN** présente ensuite le cadre de la programmation actuelle qui pour l'instant n'a pu voir de contrat engagé faute de cadres technique et administratif prêts (logiciel d'instruction notamment). Le contexte budgétaire contraint, par rapport aux pré-projets présentés, a incité la DREAL à mettre en place au niveau régional une grille d'analyse et de hiérarchisation des projets de contrats Natura 2000. Cette grille prend en compte des critères écologiques et socio-économiques. Les coûts sur barèmes définis lors de la précédente réglementation restent inchangés. Les opérations d'investissement des collectivités territoriales nécessitent un autofinancement de 20 %.

Les contrats Natura 2000 marins pour des opérations sur le milieu marin y compris l'estran sont possibles, ramassage de déchets par exemple, sous réserve que les actions soient prévues dans le DOCOB.

La présentation complète est disponible en téléchargement sur le site <http://guisseny.n2000.fr> : [Présentation DREAL - cadre contrats Natura 2000](#)

- **Jean-Noël BALLOT** remarque qu'il y a de plus en plus de sites Natura 2000 en action et si le « gâteau » financier reste le même, l'argent distribué ne va-t-il pas automatiquement diminuer ?

- **Stéphanie JOUVIN** répond que l'éligibilité et la priorisation des contrats va être examinée en effet en regard des critères de la grille. La période de contrats dure jusque 5 ans, dans la pratique il y a un lissage des financements sur cette période.

## 5. Projets de nouveaux contrats Natura 2000 et principaux projets pour le site (N. Loncle)

---

- **Nicolas LONCLE** présente les contrats Natura 2000 prévus ou possibles pour le site. Il y a en priorité les contrats Natura 2000 entretien par pâturage à renouveler mais à adapter en fonction des résultats de gestion observés jusqu'à présent.

Il y a ensuite un contrat de restauration de la tourbière et des prairies oligotrophes dans un secteur qui concentre un grand nombre d'enjeux naturalistes. A la suite de la restauration, il est envisagé un entretien de certains secteurs par du pâturage avec des vaches pie noire notamment (animaux de Pierrick MELLOUET).

Parmi quelques projets pour le site, il y a :

- un nouveau chantier international de jeunes avec l'association Gwennili prévus à l'été 2016.
- stages et projets avec étudiants (lycée de Suscinio - Morlaix)
- projet de gestion de la roselière du Kleger en lien avec le plan algues vertes

## 6. Présentation du stage sur la gestion du réseau de fossés et de cours d'eau du marais du Curnic (M. Chevalier, étudiante UBO)

---

Lors du COPIL de 2013, la problématique de la gestion du réseau de fossés et cours d'eau du marais avait été à nouveau soulevée par Joël PASCOËT, agriculteur exploitant dans le marais. Ce dernier pointait les conditions d'exploitation et les qualités fourragères qui se dégradent en lien selon les exploitants au manque d'entretien du réseau hydrographique. Il avait alors été évoqué par la mairie la réalisation d'une étude qui permettrait de prendre l'ensemble des enjeux du site en lien avec la gestion de ce réseau (cf. [CR COPIL 2013](#)).

- **Marie CHEVALIER**, étudiante en Master 2 Gestion et conservation de la biodiversité à l'UBO réalise donc en 2016 un stage sur ce sujet et présente au COPIL le cadre de cette étude et ses objectifs. La présentation complète est disponible en téléchargement sur le site <http://guisseny.n2000.fr> : [Présentation Mairie de Guissény - UBO - Stage gestion hydraulique](#)

## 7. Questions diverses

---

### *Parc à ormeaux*

- **Raphaël RAPIN** souhaite rappeler brièvement au comité de pilotage pourquoi la mairie de Guissény a refusé la mise en place d'un parc à ormeaux autorisé par arrêté préfectoral. Cette concession est prévue à moins d'un kilomètre du site de Guissény dans le périmètre du site Natura 2000 des Abers qui est limitrophe. C'est un positionnement éthique de la mairie qui elle-même en tant qu'opérateur Natura 2000 ne conçoit pas que le projet se réalise tel quel alors que les évaluations environnementales apparaissent insuffisantes.

### *Sensibilisation des usagers de sports nautiques*

- **Jean-Noël BALLOT** demande s'il est prévu quelque chose pour encadrer les sports nautiques et les pratiquants ?

- **Raphaël RAPIN** répond qu'il n'est rien prévu de précis au document d'objectifs. Cependant chaque intervenant souhaitant développer une activité avec la mer, rencontre le chargé de mission Natura 2000 pour présenter les enjeux du site et veiller à éviter les incidences.

- **Nicolas LONCLE** souligne le contexte favorable d'avoir sur site beaucoup d'usagers réguliers qui se sont regroupés en association (Glisse Pagan Association) ce qui permet d'avoir une meilleure sensibilisation.

- **Raphaël RAPIN** précise que la mairie souhaite installer prochainement des panneaux rappelant la réglementation sur l'estran.

- **Pauline LECLERC** (Direction départemental de la cohésion sociale) explique que la sensibilisation des pratiquants de sports nature est plus simple lorsqu'il sont encadrés par une structure (fédération, club, etc.). Dans le cas des pratiquants "libres", la sensibilisation est plus difficile. Aussi, elle évoque le programme porté par l'Agence des aires marines protégées qui vise grâce à un site internet à sensibiliser ces pratiquants en précisant par une cartographie dynamique sur internet, les zones à enjeux écologiques (zones de reproduction d'oiseaux marins, reposoirs de phoques, etc.)

*Post-réunion : un site internet informe les adeptes des activités de loisirs en mer et sur le littoral de la fragilité de leurs lieux de pratique en Bretagne. L'adresse de ce site est donc à diffuser : [www.c-monspot.fr](http://www.c-monspot.fr)*

## **8. Vote pour la désignation de l'opérateur et la présidence du COPIL**

---

- **Raphaël RAPIN** indique que lors du dernier conseil municipal, le conseil s'est prononcé à l'unanimité pour que la commune de Guissény poursuive sa mission d'opérateur local en charge de l'animation du site Natura 2000 et pour que le maire se porte candidat au poste de président du COPIL.

- **Sophie OLLIVIER** et **Lionel GIMONT** représentant respectivement la préfecture maritime de l'Atlantique et la préfecture du Finistère remercient la mairie pour son investissement dans la gestion du site. Il est rappelé que pour les sites majoritairement marins, il n'est pas prévu de vote du COPIL mais ce sont les préfets qui confient l'animation à un ou plusieurs membres parmi les collectivités du COPIL sur proposition de celui-ci. La mairie de Guissény étant seule à proposer sa candidature et au regard du travail réalisé jusqu'à présent, les deux préfets confient la poursuite du rôle d'opérateur local à la mairie de Guissény. Raphaël RAPIN est également reconduit dans le poste de président du COPIL.

Le Président du Comité de Pilotage  
Raphaël RAPIN



**Présents :**

NOM Prénom	Qualité		Courriel	Coordonnées		Collège COPIL*		
	Organisme	Fonction		Adresse	Téléphone	1	2	3
APPRIOU Pierre	Mairie de Plouguerneau	Adjoint au maire	p.appriou@plouguerneau.fr	Place du verger 29880 PLOUGUERNEAU	06 59 29 19 58	e		
RAPIN Raphaël	Mairie de Guissény	Maire, Président du COPIL	mairieguisseny@wanadoo.fr	Place Porthleven-Sithney 29880 GUISSENY	02 98 25 61 07	e		
CHEVALIER Marie	Mairie de Guissény	stagiaire	marie.chevalier@orange.fr			s		
FAUVEL Julie	Mairie de Guissény	stagiaire	fauvel-julie@yahoo.fr			s		
DIASCORN Myriam	Communauté de Communes du Pays de Abers	Chargée de mission Natura 2000	myriam.diascorn@pays-des-abers.fr			t		
LONCLE Nicolas	Mairie de Guissény	chargé de mission Natura 2000	guisseny.n2000@gmail.com	Place Porthleven-Sithney 29880 GUISSENY	02 98 25 69 57	t		
BALLOT Jean-Noël	Bretagne Vivante	membre	philippe.fouillet@orange.fr	3 impasse Kerjean 29600 MORLAIX	02 98 03 09 43		b	
JAOUEN Jean-Yves	FFRP	membre	jeanyves.jaouen@neuf.fr	5 place Jané 29200 BREST	06 62 59 82 53		b	
BRAMOULLE Étienne	Société de chasse de Guissény	Président					e	
BRATEAU Gérard	Société française d'orchidophilie / Ass. des Orchidophiles de Bretagne	membre	sfobretagne@sfr.fr	7 rue du château d'eau 29700 PLUGUFFAN	06 34 20 29 08		e	
COCHET Jean-Marie	Nature et Biodiversité en Pays Pagan	Président	jmcochet.natbio@orange.fr	10 rue de Lorient 29200 BREST	02 98 03 09 43		e	
DENIEL Jean-Yves	Association de Défense du Domaine Public Maritime de Guissény Association des Usagers du Port du Curnic	Président Président	deniel.29@free.fr	Impasse René ROUDAUT 29880 GUISSENY	02 98 47 56 58		e	
LALLONDER André	Association de Chasse sur le Domaine Public Maritime du Finistère	Vice-Président		10 rue de la Libération 29860 BOURG-BLANC	02 98 84 53 14		e	
ABHERVE Gilbert	Particulier engagé pour gestion site – pâturage			9 rue Eric Tabarly 29880 GUISSENY	02 98 25 63 03		ex (i)	
ANQUEZ Daniel	Particulier engagé pour gestion site – pâturage			Prad Ledan	06 82 52 83 71		ex (i)	
COUASONN Oriane	Conservatoire du Littoral		o.couasonn@conservatoire-du-littoral.fr	28 rue Notre Dame 29860 BOURG-BLANC	02 98 32 70 95		t	
GAY Isabelle	Conservatoire du Littoral	Chargée de mission	i.gay@conservatoire-du-littoral.fr	8 quai Gabriel Péri 22000 PLERIN	02 96 33 66 32		t	
PHILIPPE Marie-Hélène	Chambre d'Agriculture du Finistère	Chargée de mission zones humides	mhelene.philippe@finistere.chambagri.fr				t	
SUANEZ Serge	UBO – IUEM Laboratoire LETG Brest Géomer	Enseignant chercheur	serge.suanez@univ-brest.fr		02 98 49 86 10		t	
GICQUEL Cécile	Agence des aires marines protégées – antenne atlantique	Chargée de mission Natura 2000	cecile-gicquel@aires-marines.fr	16 quai de la douane CS 42 932 29229 BREST Cedex 2	02 98 34 40 35			t
GIMONT Lionel	Préfecture / DALP		lionel.gimont@finistere.gouv.fr	40 bd Dupleix 29000 QUIMPER	02 98 76 28 40			t
JAKYMIW Pascal	DDTM 29	chargé de mission Natura 2000	pascal.jakymiw@finistere.gouv.fr	10 rue de la Libération 29860 BOURG-BLANC	02 98 84 53 14			t
JOUVIN Stéphanie	DREAL – SPN	Chargée de mission Natura 2000	stephanie.jouvin@developpement-durable.gouv.fr		02 99 33 45 63			t
LE PAPE Zaïg	DDTM 29 / Unité environnement maritime service littoral		zaig.le-pape@finistere.gouv.fr	Ty Nay A.R. J Turgot Cité Administrative 29337 QUIMPER cedex	02 98 76 52 46			t
LECLERC Pauline	Direction départementale de la cohésion sociale MDPS		pauline.leclerc@finistere.gouv.fr	4 rue Turgot CS 21019 29101 QUIMPER Cedex	02 98 64 62 32			t
OLLIVIER Sophie	Préfecture maritime de l'Atlantique	Bureau Environnement marin et littoral	sophie.ollivier@premar-atlantique.gouv.fr	Préfecture maritime Atlantique BRCM Brest	02 98 14 92 02			t

\* 1 – Collectivités locales et leurs groupements

2 – Représentants des propriétaires, exploitants, usagers, Associations de protection de la nature, scientifiques

3 – Représentants de l'Etat

e - élu (de collectivité, d'association, de chambres conslaires etc.)

t - technicien et autre employé de collectivité, d'association, etc. ou fonctionnaire d'état

b - bénévole associatif (non élu au CA)

s - stagiaire

(i) - invité



**Excusés :**

NOM Prénom	Qualité		Coordonnées			Collège COPIL*		
	Organisme	Fonction	Courriel	Adresse	Téléphone	1	2	3
BERNARD Tanguy	Communauté de communes de Lesneven Côte des Légendes	Président				e		
LE DRIAN Jean-Yves	Conseil Régional de Bretagne	Président				e		
SARABEZOLLES Nathalie	Conseil départemental du Finistère	Présidente				e		
BELLION	CCI Métropolitaine de Brest	Président					e	
BRAMOULLE Emile	Particulier engagé pour gestion site – pâturage						ex	
CARADEC Michel	agriculteur (en retraite)						ex	
GUEZENOC Georges	Chambre d'agriculture du Finistère	élu		Kerliver 29890 KERLOUAN	06 15 63 20 57		e	